

CHENEBIER

1999



**BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPALE**

N° 19

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	2
Etat-Civil.....	3~4
Nouveaux habitants.....	5
Repas Paroissial.....	6
Délibérations du Conseil Municipal - Infos Pratiques.....	7~8
Démarches Administratives.....	9~10
Budget.....	11~12
Assainissement.....	13
Travaux Station.....	14
Recensement.....	15~16
Comité des Fêtes.....	17
Anciens Combattants.....	18
Age d'Or.....	19
Judo.....	20
Entente Sportive de la Haute~Lizaine.....	21~22
Chenebier~Animation / Les Amis de l'Ecole.....	23~24
Les Sapeurs-Pompiers.....	25~27
Quelques notions forestières.....	28~30
Calendrier des Fêtes.....	31

Le Mot du Maire

Il est de coutume en ce début d'année de présenter ses vœux, ce que je fais très volontiers. Bonne Année à tous.

L'année qui s'est écoulée ne nous a malheureusement pas apporté que des joies. Le 4 juin Christian **BOEHM** décédait des suites d'un accident. Christian avait 51 ans, il était employé sous contrat emploi-solidarité à la commune. Il était occupé à tondre le stade lorsque pour une raison encore inconnue, il est venu heurter la main courante. Une enquête juridique est toujours en cours. Je renouvelle mes sincères condoléances à la famille et à sa compagne Christiane. Malgré ceci la vie a continué.

Côté assainissement : la 4^{ème} tranche a été attribuée pour la somme de 750000 F HT à l'entreprise Monnier.

La 5^{ème} tranche qui consistait à assainir le haut du village puis partir en direction d'ETOBON avec retour par la Marasse pour rejoindre le collecteur situé en aval du monument a dû être reportée. Un riverain refuse que le tracé passe en limite de sa propriété. Les demandes de subventions devant être déposées pour décembre, une autre tranche a été étudiée rapidement : il s'agit du lotissement ainsi que le bas du village. La **DDA** a été chargée de trouver une solution.

Côté bâtiments communaux : changement des portes d'entrée pour les logements communaux avec mise en place d'ouvertures électriques et d'interphones, crépissage de la face sud du Temple par l'entreprise Salvador. La toiture de l'église doit être reprise dès la fin du mauvais temps par l'entreprise Elias. Le crépissage suivra sitôt le toit terminé.

Côté festivités : je félicite tous les Présidents d'Associations et les bénévoles qui les suivent, pour l'excellent travail qui a été accompli au cours de cette année écoulée. Chenebier est toujours un village envié si l'on en juge par le nombre de personnes cherchant du terrain pour s'installer ou de demandes de logements. Si vous désirez céder du terrain à bâtir, vous pouvez le signaler en Mairie.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute, n'hésitez pas à contacter vos conseillers, ils sont tous solidaires pour oeuvrer au développement de notre village.

Bonne année à toutes et à tous.

Lionel HENISSE.

ETAT CIVIL POUR L'ANNEE 1998

LES NAISSANCES



Morgane Fanny Céline PHILBERT, née le 11 janvier

Laurie Elodie MARIOTTO, née le 5 février

Lydie Marie-Claude Monique CEBE, née le 17 mars

Allan Miguel POZUELO, né le 11 avril

Adrien Michel Olivier RENAUD, né le 4 juin
Benjamin Philippe JACOPIN, né le 15 juin

Johanna Angéline STEPHAN, née le 13 juillet
Manon Catherine WIMMER, née le 25 juillet

Corentin Pierre David MERGER, né le 18 août
Corentin Anthony Thierry ROY, né le 19 août
Léa Emma Amélie ALEXANDROFF, née le 19 août

Mégane Sylvie ROBIN, née le 22 septembre

Brice ROY, né le 14 octobre

Théo Lucien André BECK, né le 2 décembre
Florian Alexandre Julien BEL, né le 22 décembre

NOS PEINES

Le 4 juin BOEHM Christian

Le 29 juillet LECRILLE Louise (veuve DUBOIS)

Le 18 décembre MONNERET Jeanne

A toutes les familles éprouvées par le deuil, nous présentons nos sincères
condoléances.

MARIAGES 1998

THERY Xavier et BOILLOT Elise
se sont unis le 26 décembre



GRAS Daniel et KORDEL Nelly
se sont unis le 18 juillet

CHAGNOT Laurent et JEAND'HEUR Catherine
se sont unis le 25 juillet



LEMERCIER Philippe et BORYNA Florence
se sont unis le 27 juin

Moving



NOUVEAUX HABITANTS

Mme et M. Maryse et Karim AISSANI et leurs enfants Clémentine et Nicolas
9, Grande Rue

Mlle Laurence BRESSIN et M. Laurent ROUECHE
Place du Temple

Mme Josiane CHOLLEY et son fils Matthew
2, chemin des Bouchures

Mme et M. CLAUSSE et leur fils Thomas
4, chemin des Buissons

Mme JOLICLERC et M. CLEMENT et leurs enfants
7, rue du Verger au Roi

Mme Nathalie GRANDGIRARD et M. Frédéric DURAND et leurs enfants Charlotte
et Chloé

6, rue de la Pommeraie

Mme Viviane FERRY et ses enfants Virginie et Jonathan
2, rue de la Pommeraie

Mme Maryse GONCKEL
9, rue des Combes

Mme RENAUDIN et M. HOLUBKO et leurs enfants Romain et Mariette
39, Bis Grande Rue

Mme et M. JACQUEY Jocelyne et Daniel et leurs enfants Béatrice, Lionel, et Frédéric
27, Grande Rue

Mme et M. Isabelle et Pascal LAMBERT et leur fille Charlène
1, Bis rue du Bois Battu

M. Bruno MAZOYER
18, rue de la Pommeraie

Mme et M. Isabelle et François PARIS et leur fils Gabriel
6, rue du Patis

Mme et M. Virginie et Richard ROCOPLAN et leur fille Maité
9, rue du Verger au Roi

Mlle Stéphanie WILBRETT et M. Christophe VIOLARD
Place du Temple

Mme et M. Sandrine et Gilles VUILLIER et leurs enfants Emmanuelle et Romain
5, rue du Verger au Roi

REPAS PAROISSIAL

Le traditionnel repas de la Paroisse Protestante s'est déroulé à la salle des Fêtes de CHENEBIER le Dimanche 5 Juillet 1998.

Une centaine de personnes du village et des environs avait répondu à cette invitation. Une équipe de bénévoles avait préparé un savoureux repas apprécié par tous.

L'après midi continua par une loterie bien achalandée qui fût un moment de détente et d'échange.



Cette manifestation est, pour les organisateurs, un succès qu'il convient de renouveler.

Toute l'équipe vous remercie chaleureusement et vous donne rendez-vous au Dimanche 4 Juillet 1999 midi.

L'équipe d'organisation



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1998

JANVIER	Révision des tarifs de la Redevance des ordures ménagères
FÉVRIER	Révision des tarifs de l'eau pour 1998 Vote des 4 taxes locales Espace jeunes : participation annuelle Augmentation de l'horaire de travail de l'agent d'entretien
MARS	Liaison bus Etobon/Héricourt Reprise anticipée des résultats de l'exercice 1997 Contrat de remplacement de l'agent d'entretien Vote du Budget Primitif 1998
AVRIL	Création d'un emploi jeune Programme des travaux en forêt 1998
JUIN	Choix d'un traiteur pour la cantine Extension du réseau EDF pour branchement de la future station d'épuration Approbation du compte de gestion 1997 Aménagement de la prairie communale Location logement communal Echange terrain GUENEAU/Commune
JUILLET	Construction du réseau d'assainissement : 4 ème tranche et demande de concours DDAF Rapport du service des eaux ~ Exercice 1997
AOÛT	Contrat de Bûcheronnage Assiette et destination des coupes ~ Exercice 1998 5 ème tranche d'assainissement : définition des secteurs Location logement communal Prairie communale : aménagement d'une aire de détente Modification du poste d'agent technique Création d'un nouvel emploi jeune

OCTOBRE

Budget eau ~ Affectation du résultat
Travaux toiture de l'église catholique
Extension des attributions du SIEAPH (Syndicat Intercommunal
d'Etude et d'Aménagement du Pays d'Héricourt)

NOVEMBRE

Approbation 5 ème tranche assainissement ~ programme 1999
Clôture des cours d'école
Vérification de sécurité du Bâtiment communal
Eclairage du temple et de l'église
Création de 3 Ateliers de soutien scolaire
Aménagement d'une aire de jeux pour la maternelle
Travaux de voirie : demande de subvention
Vote du Budget Supplémentaire 1998



INFORMATIONS PRATIQUES

Jours et horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

MARDI	de 8 H 30 à 11 H 30 / de 13 H 30 à 17 H 00
MERCREDI	de 18 H 00 à 20 H 00 (permanence du Maire)
JEUDI	de 8 H 30 à 11 H 30
VENDREDI	de 8 H 30 à 11 H 30
SAMEDI	de 8 H 30 à 11 H 30

Horaires d'ouverture de la Poste :

Tous les jours sauf samedi de 14 H 30 à 15 H 30.

Planning de ramassage des Encombrants à CHENEBIER (Année 1999) :

- Le 17 MARS
- Le 21 JUILLET
- Le 13 OCTOBRE

La collecte ayant lieu le matin des mercredis indiqués ci-dessus de 7 H 00 à 12 H 00,
prière de déposer vos encombrants avant 7 H 00.

Déposer tous les objet ne pouvant être apportés par vous même à la déchetterie soit :
Matelas, cuisinière, réfrigérateur, fourneau, sommier, congélateur, mobilier, objet
métallique important (hors carcasse de voiture).

Collecte des ordures ménagères (jours fériés 1999) :

- Le mardi 13 Juillet



VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Elles sont variées, et peuvent par leur complexité être source de tracas pour chacun d'entre nous. Aussi, les informations suivantes, présentées avec une bonne lisibilité, faciliteront grandement vos démarches au quotidien.

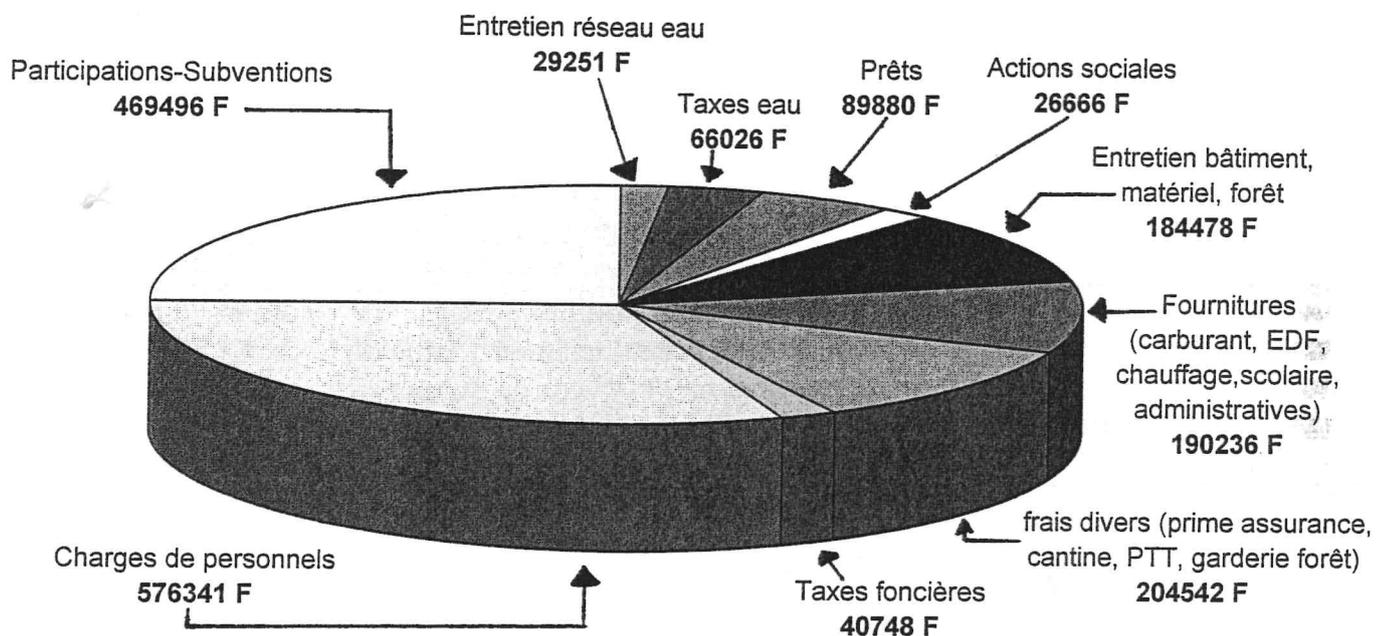
Attention : il est impératif d'apporter le **LIVRET DE FAMILLE** pour la délivrance des fiches familiales d'Etat civil.

PAPIERS	DELIVRE	PIECE(S) A FOURNIR	VALIDITE	COÛT
Fiche d'Etat Civil (individuelle ou familiale)	par toute Mairie	Livret de famille, extrait de naissance, ou carte d'identité française en cours de validité	3 mois	gratuit
Fiche individuelle d'état civil et Nationalité Française	par toute Mairie	Carte d'identité française en cours de validité	3 mois	gratuit
Carte Nationale d'Identité	à la Mairie du domicile	2 photos d'identité, livret de famille, 2 justificatifs de domicile, acte de naissance, ancienne carte d'identité	10 ans	gratuit
Passeport	à la Mairie du domicile	2 photos d'identité, timbre fiscal, l'ancien passeport et la carte d'identité, justificatif de domicile	5 ans (renouvelable le 5 ans)	timbre fiscal à 400 F
Livret de famille	à la Mairie du lieu de mariage	remis le jour de la célébration de mariage. En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants.		
Duplicata du livret de famille	à la Mairie du lieu de résidence	date et lieu de mariage, date et lieu de naissance des enfants		gratuit
Extrait d'acte de Naissance, Mariage, Décès	à la Mairie du lieu de naissance, de mariage, de décès	date de la naissance, du mariage ou du décès, nom et prénoms	3 mois	gratuit
Extrait d'acte de Naissance de Français nés à l'étranger	par le Service Central d'état civil, 44941 NANTES cedex	date de naissance, nom et prénoms	3 mois	gratuit

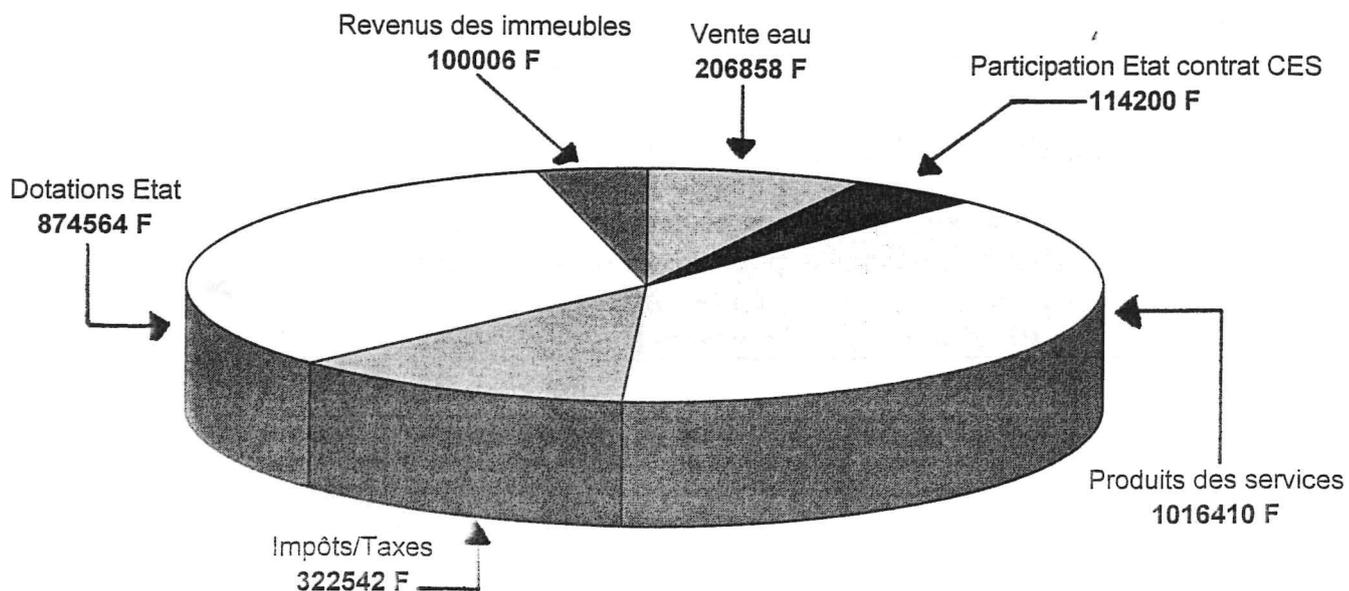
Mariage	à la Mairie du domicile ou de la résidence d'un des futurs époux. Se présenter à la Mairie 1 mois minimum avant la date prévue	extrait d'acte de naissance des futurs époux, certificats prénuptiaux, nom, prénoms, adresse, profession des futurs époux, certificat de contrat de mariage établi par le notaire	3 mois 2 mois	gratuit
Certificat de Nationalité Française	par le Greffe du Tribunal d'Instance dont dépend le domicile	carte d'identité et livret de famille des parents. Pour les étrangers nés en France : 1 extrait d'acte de naissance, certificat de scolarité des 5 dernières années, certificat de manifestation de volonté.		gratuit
Autorisation de sortie du territoire pour mineur français voyageant seul	à la Mairie du domicile	livret de famille, carte d'identité de l'enfant, copie du jugement (en cas de divorce), demande à faire par le représentant légal.	6 mois	gratuit
Extrait de casier judiciaire	pour les personnes nées en France Métropolitaine et à l'étranger : Casier Judiciaire National, 107, rue Landreau-44079 NANTES cedex	Joindre à la demande une fiche d'état civil et une enveloppe timbrée. <i>Observations</i> : délai de 8 à 15 jours.	3 mois	
Permis de construire	à la Mairie du lieu de construction (service technique)	Pour toute construction supérieur à 20 m ² ou extension existant		
Déclaration de travaux	à la Mairie du lieu de construction (service technique)	Pour toute construction n'exédant pas 20 m ² ou modification de l'existant (ouverture fenêtre, ravalement...).		

BUDGET COMMUNAL 1998

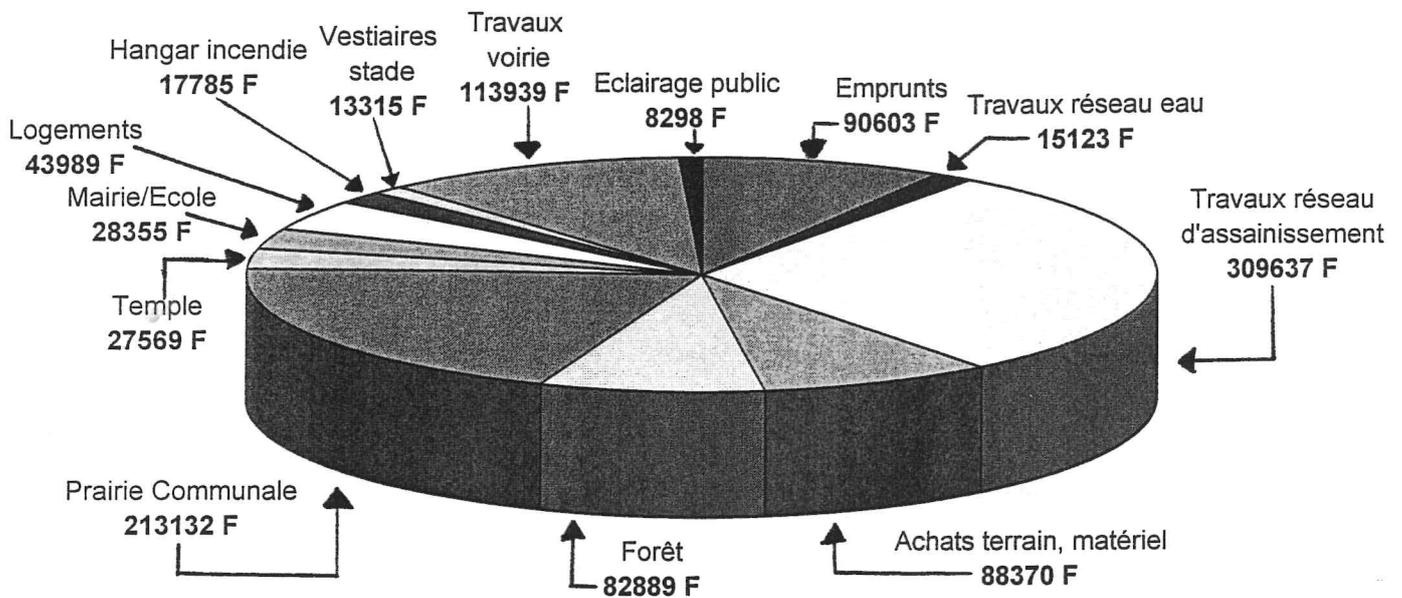
FONCTIONNEMENT 1998 Dépenses



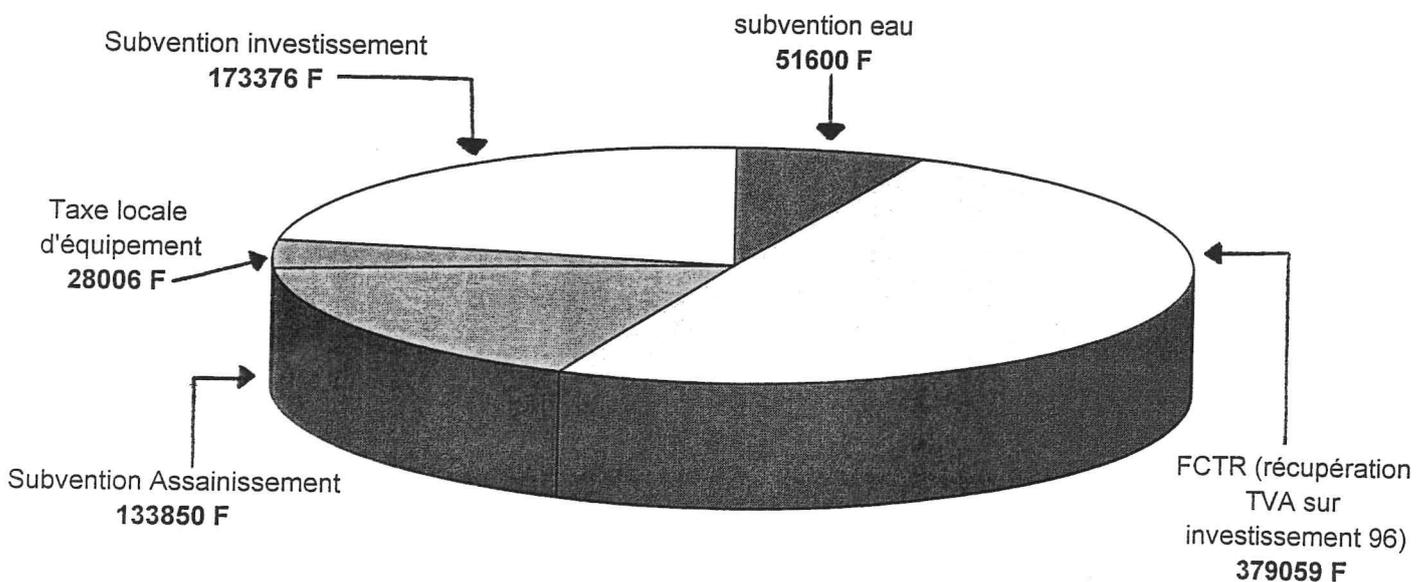
FONCTIONNEMENT 1998 Recettes



INVESTISSEMENT 1998 Dépenses



INVESTISSEMENT 1998 Recettes



ASSAINISSEMENT

La commune de CHENEBIER, qui compte d'après le recensement général de 1990, une population de 644 habitants, a demandé il y a quelques années à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Haute-Saône l'étude d'un programme d'assainissement.

Ce programme, dressé le 6 juillet 1987, comporte :

- la construction d'un réseau de collecte établi en système séparatif,
- la création d'une station d'épuration biologique.

DESCRIPTIF

TRANCHE	LIEU	COÛT HT	NOMBRE DE BRANCHEMENT	PERSONNES
Première	rue Principale, rue du Patis et la rue des Jonquilles	1 310 000	30	96
Seconde	rue d'Etobon et rue de la Pommeraie	970 000	25	85
Troisième	rue du Bois Battu et rue de la Revenue	1 135 000	66	220
Quatrième	financée au titre du contrat départemental d'assainissement	1 125 000	24	70
Réalisé fin 1999			145	471
Cinquième	rue d'Echavanne et lotissement de la Pommeraie	1 076 000	34	90
TOTAL			179	561

Soit un taux de 80% à l'issue de la 5ème tranche.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : **C'EST POUR BIENTÔT !** **EN MARS 99.**

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transports ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...) au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoins de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'oeuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations oeuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en « communauté » (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la « photographie » est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Besançon disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

7^e Fête de la Fleur
et du Jardin

Dimanche
3 mai 1998



Chenebier
comme
un
corso
fleuri
CHENEBIER
FÊTE LA FLEUR

Le cap des cinq mille visiteurs a sûrement été franchi.
On sait d'ores et déjà que cette fête de la fleur,
pratiquement passée entre les gouttes, fera date.

En effet, cette année la **Fête de la Fleur** a été marquée

par le beau temps (le ciel est avec nous.....)
par le nombre d'exposants et la qualité des produits présentés
par le nombre de visiteurs
par l'utilisation du parc situé derrière la salle communale
par « l'habit » porté par les bénévoles

par **L'ENGAGEMENT** et le **DYNAMISME** de chacun
lors de l'organisation et de la réalisation de cette fête.

Le Comité des Fêtes vous remercie pour votre aide et vous
donne rendez-vous pour la préparation et la manifestation qui
aura lieu le **2 MAI 1999**

Le Président.
C.KLEMANN



SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER ET ENVIRONS

Ci-dessous les Anciens Combattants lors de l'Assemblée Générale en février. Tous n'étaient pas présents puisque nous comptons une quarantaine de membres, si vous êtes anciens combattants vous pouvez nous rejoindre pour renforcer nos rang.

Notre section participe activement à toutes les activités du village et est présente à toutes les manifestations patriotiques pour commémorer la mémoire et se souvenir.

Et nous nous retrouvons tous avec nos amis pour la sortie friture du printemps et notre repas dansant du 11 Novembre.

Le Président,
Lucien PEUGEOT.



« L'ÂGE D'OR »

CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Les anciens toujours jeunes préparent leur repas annuel le 21 mars à midi à la salle polyvalente de Chenebier, ouvert à tous sur réservation.

L'animation sera assurée par Stéphane Courtot-Renoux, champion du monde d'accordéon.

Sorties et fritures sont programmées.

Un vendredi sur deux, réunions amicales et jeux suivis d'un goûter ont lieu à la salle du village.

Nous accueillons à tout moment les nouveaux adhérents (cotisation 60 francs). Les inscriptions peuvent se faire toute l'année auprès de :

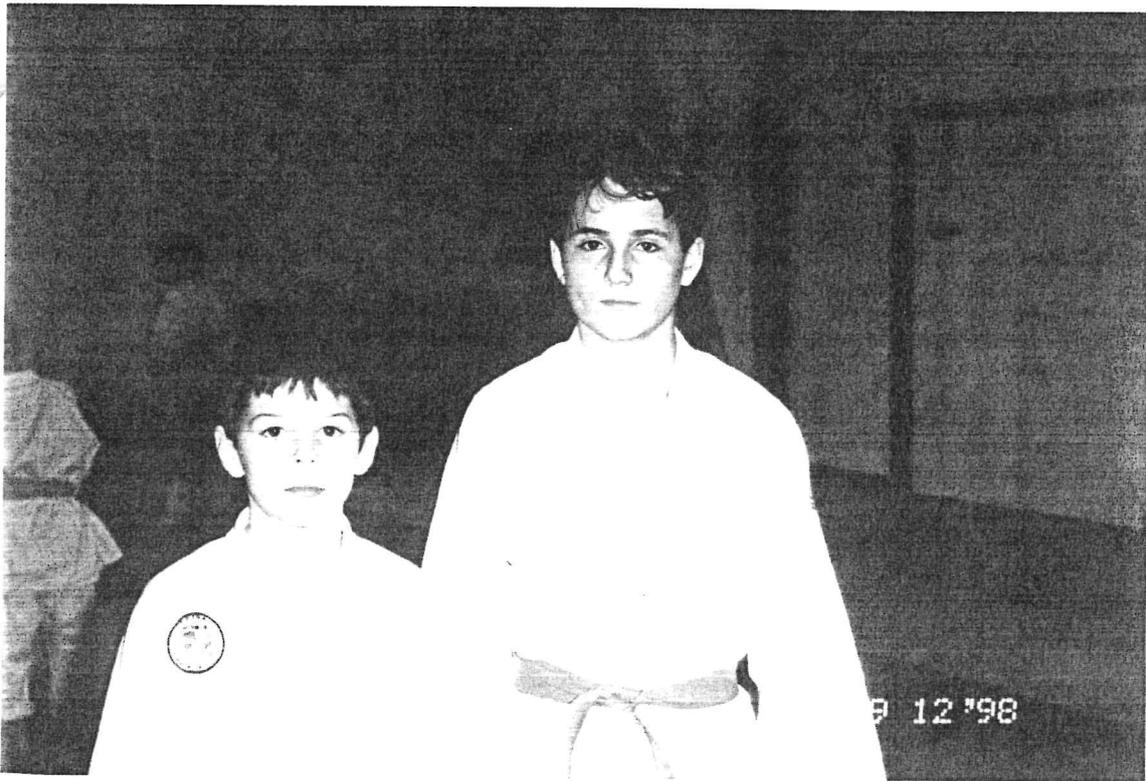
La Présidente : Mme JARDON Jacqueline	03.84.27.32.86
La Vice-Présidente : Mme PITOISET Claudine	03.84.23.90.06
La trésorière : Mme ROY Renée	03.84.23.91.09



JUDO CLUB CH

Notre club « Judo - Club CH » fort de 53 adhérents fait partie aujourd'hui de l'élite HAUTE - SAONOISE.

C'est déjà la deuxième saison à CHENEBIER, et nos judokas disciplinés par le Code moral du Judo progressent de semaine en semaine et font l'émerveillement de nos entraîneurs par les bons résultats obtenus et la satisfaction de bien faire, d'avoir écouté leurs professeurs.



Nos deux champions de Haute-Saône :

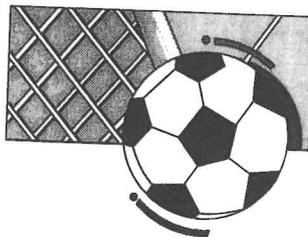
GALMICHE Fabien et MULLER Johann

Nos entraîneurs :

- Monsieur BARLOGIS Jean-Louis : président de la section
- Monsieur THERY Xavier : ceinture noire 1 Dan, arbitre Fédéral
- Monsieur MAILLARD Guy : ceinture noire 1 Dan, 5ème au Championnat de FRANCE en 1977.

Entraînements tous les Mercredis de 18 h à 20 h à la salle des Fêtes de CHENEBIER.

ENTENTE SPORTIVE HAUTE-LIZAINE



L'entente sportive Haute-Lizaine va souffler ses 4 bougies en juin 99.

BILAN SPORTIF DE LA SAISON 97/98 :

Les objectifs fixés ont été atteints ; l'équipe A se maintient en première division à l'instar de l'équipe B qui conserve sa place en deuxième division. Le début de cette saison, par contre, ne répond pas entièrement aux objectifs préalablement fixés car un grand nombre de match n'a pu être joué en raison des intempéries. Les dirigeants attendent cependant une bonne fin de championnat.

EFFECTIFS SAISON 98/99 :

- 20 Dirigeants
 - 70 Seniors/Veterans
 - 80 Jeunes (67 licenciés)
- décomposé comme suit : - 3 Equipes Seniors
- 4 Equipes de Jeunes de 7 à 15 ans

L'E.S. Haute-Lizaine, qui peut se féliciter d'un nombre satisfaisant de joueurs, ne peut pas en dire autant de ses finances. Les factures, toujours plus élevées, vont arriver à échéance (factures de la Ligue de Franche-Comté et du District de Haute-Saône). Chaque saison nécessite un budget de 120.000 francs. Les cotisations et les diverses manifestations organisées tout au long de l'année dans le but de récolter les fonds nécessaires ne sont pas suffisantes.



Une dizaine de manifestations est organisée annuellement et représente un lourd travail de la part des dirigeants, qui, parallèlement, assurent l'entraînement hebdomadaire des joueurs et encadrent les équipes chaque samedi et dimanche. Nous passerons bientôt plus de temps dans nos bureaux à organiser des manifestations que sur un terrain de football.

Afin de pallier à ces soucis de trésorerie, plusieurs projets sont à l'étude :

- publicité de la part d'entreprises locales
- aide supplémentaire des communes

Faut-il augmenter les cotisations, pour permettre au club de survivre ?

Voici ce que coûte un joueur pour chaque saison :

- senior : 800 francs
- jeune de moins de 15 ans : 400 francs
- débutant : 200 francs

Le football est un sport populaire et doit le rester : le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à la volonté de faire partie d'un club et doit permettre à tous d'accéder aux plaisirs du jeu.

Enfin, le club recherche deux arbitres; aucune qualification particulière n'est requise. Toute personne intéressée peut s'adresser à l'un des responsables. En contrepartie, divers avantages seront offerts par l'E.S.H.L.

MANIFESTATIONS 99 :

- 17 Avril 99 : Repas dansant
- 11 Juillet 99 : Tournoi Pompiers/Chasseurs/Vétérans + Jeu de quilles

LE COMITE



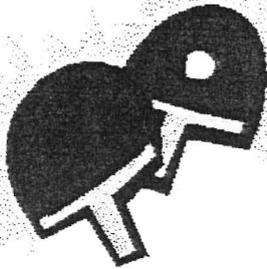
LES AMIS DE L'ECOLE

Bibliothèque
Lundi
16h30/17h30
Samedi
11h30/12h30

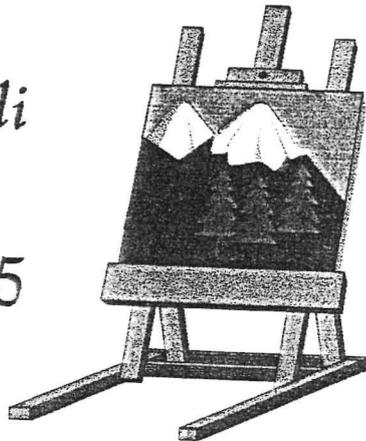


Lundi
Musique
17h/20h

Mardi
17h/20h
Tennis
de table



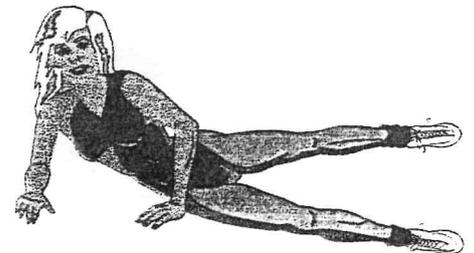
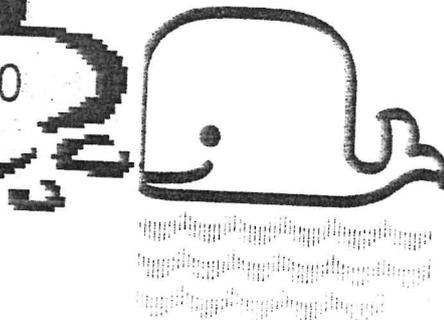
Mercredi
Dessin
15h/17h15



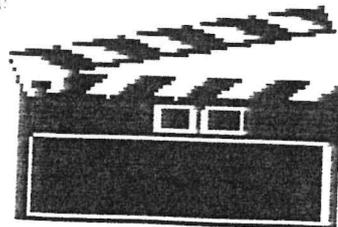
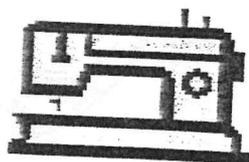
Quatre-vingt
Mardi
20h30
Scrabble

Mercredi
20h30/22h
Gymnastique

Jeudi
17h30/19h20
Piscine



Jeudi
Couture
14h/17h



Vendredi
Cinéma
20h30

CHENEBIER ANIMATION



Bonne distraction pour un vendredi soir !



Au Nord ? au Sud ? à l'Est ? à l'Ouest ?
Quelle direction prendre ?



Bonne ou mauvaise prise ?



Jeu sérieux; attention aux numéros !



Prêts pour la descente ?

LES SAPEURS-POMPIERS

INFORMATION MUNICIPALE

31 janvier 1999

Récompenses et Promotion:

Avant le traditionnel repas de Ste Barbe qui s'est tenu à la salle communale, Monsieur le Maire a remis deux médailles d'Honneur des sapeurs-pompiers pour 20 années de service

au sergent-chef Claude DEMET
au sapeur de 1ère cl Hubert ROY.



Ce fut ensuite Robert NOWINSKI qui a reçu ses épaulettes d'adjudant après un stage effectué en cours d'année 1998 ou il a réussi l'examen de chef de corps de CPI. Il devra ensuite être promu Adjudant chef de corps par un arrêté conjoint de :

Monsieur le PREFET
et de Monsieur le MAIRE.

Les épouses ont reçu le traditionnel bouquet que l'Amicale leur offre à cette occasion en remerciement de leur contribution au bénévolat de leurs maris.

Après la remise de cadeaux aux récipiendaires et la traditionnelle photo, les participants ont chaleureusement congratulé leurs collègues.

Je profite de cette page pour rappeler publiquement tout l'estime que je porte aux conjointes et conjoints des sapeurs-pompiers qui doivent supporter les contraintes du volontariat et du bénévolat dues au service et qui en plus participent toujours très activement à l'organisation des manifestations proposées par l'Amicale.

Les interventions en 1998:

Accidents sur la voie publique	4
Assèchement de cave	0
Assistance à personnes	2
Dégagement de chaussée	1
Destruction de nid d'insectes	64
Feux d'abri de jardin	1
Feux de cheminée	3
Feux de friche	0
Pollution	0
Sortie sans intervention	1
TOTAL	76

Pour les demandes de secours:

* Le 18 CTA de Vesoul

* La Sirène Place du Temple
(ancienne mairie)

Le boîtier est sur le pignon ouest.

* Ou directement à un sapeur-pompier

Lieutenant	Chef de corps	
GOUX	Etienne	03.84.23.91.08.
Les sapeurs-pompiers		
ABRY	Jean	03.84.23.90.93.
BELOT	Pierre-Marie	03.84.23.96.16.
BOURQUIN	Serge	03.84.23.92.40.
DEMET	Claude	03.84.23.91.34.
DEVILLERS	Dominique	03.84.23.91.27.
DEVILLERS	François	03.84.23.91.27.
GOUX	Francis	03.84.23.91.55.
GOUX	Pierre	03.84.23.99.52.
KLEMANN	Jérôme	03.84.23.92.44.
MAIRE	Corinne	03.84.27.33.08.
MAIRE	Didier	03.84.23.92.80.
NOWINSKI	Robert	03.84.23.92.29.
RAGUIN	Christine	03.84.23.94.44.
ROY	Christian	03.84.27.32.19.
ROY	Hubert	03.84.23.97.88.
Capitaine	Médecin
NODALE	Anne	03.84.23.90.09

**IL Y A DU NOUVEAU DANS
LA CASERNE DES POMPIERS...**



Les perspectives pour 1999:

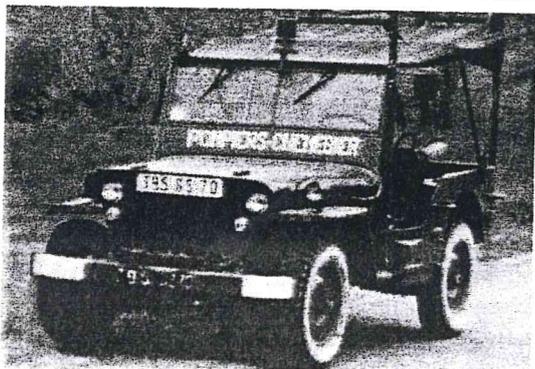
Les objectifs des trois dernières années en ce qui concerne les recrutements ainsi que le renouvellement et l'amélioration des équipements se poursuivront en 1999.

De gros postes ont pu être réalisés avec la participation conjointe de la municipalité et de l'Amicale. C'est par le maintien de cette symbiose que la pérennité et le développement du CPI seront assurés au bénéfice de la population de la commune.

Le Chef de Corps.

Bénévoles et très encouragés:

En 1998 les bénévoles de l'Amicale des Sapeurs Pompiers ont organisé un repas dansant le premier samedi d'août lors de la fête du village et une soirée franc-comtoise en octobre.



La participation des habitants du village et de leurs invités est encourageante à tous points de vue. Grâce à cela et aux quelques kilos de noisettes pieusement accumulés à cet effet depuis

plusieurs années, dès les premières semaines de 1999 vous pourrez voir intervenir un nouveau véhicule tout terrain (Mercedes 4x4) qui va remplacer notre bonne vieille JEEP achetée en 1972. Elle porte allègrement ses 57 années d'âge. Mais malgré tous les soins attentifs que nous lui avons apportés pendant 27 années elle devait être remplacée rapidement.

Nous profitons du bulletin pour informer qu'elle sera vendue par l'amicale au plus offrant dans l'état où elle se trouve. A offre équivalente la préférence sera accordée à un collectionneur de véhicule, afin de préserver sa conservation.

L'Amicale fêtera les 50 ans du corps communal de première intervention:

1949 un CPI pour Chenebier

C'est en 1949, quatre années après la fin du dernier conflit mondial que les élus locaux ont envisagé de remplacer la pompe à bras remise à l'actuel local de distillation.

A cette époque, la nouvelle organisation départementale des secours permettait de réorganiser un corps de sapeurs-pompiers au village et de recevoir une subvention pour une moto-pompe moderne si un effectif minimum de dix hommes, encadrés, équipés, et formés à sa mise en oeuvre pouvait être constitué.

Il ne m'a pas été possible de retrouver de documents fiables sur le fonctionnement d'un corps de pompiers depuis la dissolution de la Garde Nationale qui en assurait en partie le service.

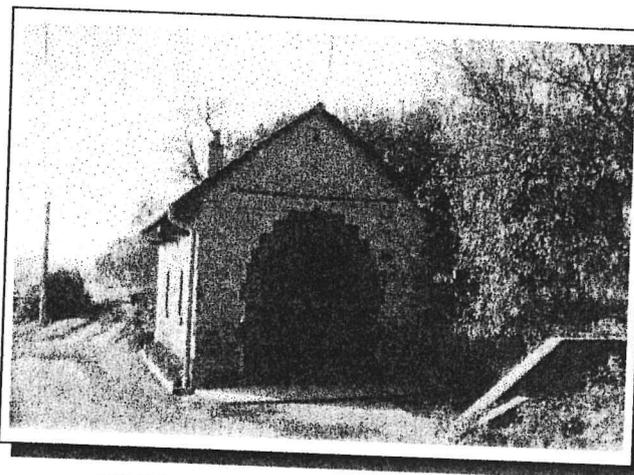
Une première motopompe modèle 1949 a été refusée par l'inspecteur départemental de l'époque, le Commandant Jules CLERC.

La seconde livrée par les établissements GUINARD modèle 1950 (actuelle motopompe) a reçu l'aval de l'inspecteur et dès le printemps 1950 l'organisation du corps était en place.

C'est l'évolution de cette création que nous allons vous faire revivre sous une forme festive en 1999 et 2000. Toutes les fêtes et manifestations de l'Amicale seront axées sur ce thème, avec en plus; des rétrospectives, expo-photos, portes ouvertes, dioramas, expo-autos-miniatures, challenge, calendrier personnalisé pour l'an prochain, etc ... à découvrir en cours d'année.

1949 le local des pompes (à bras)

Jusque en 1949, la défense contre l'incendie était assurée par une pompe à bras aspirante et refoulante qui était remise dans ce bâtiment avec les accessoires nécessaires à sa mise en oeuvre.



1950 La première remise de véhicule du CPI fût cet ancien local des pompes

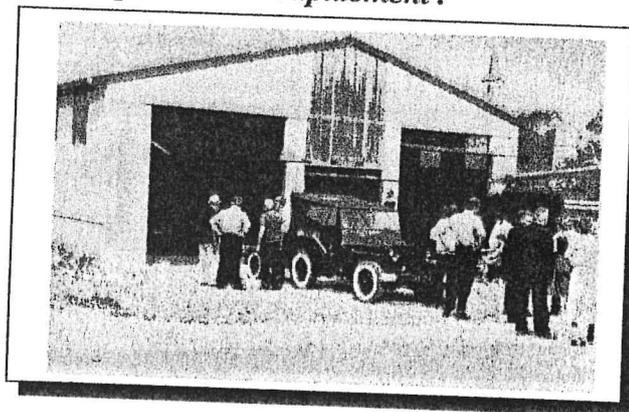
Les chêneaux, l'électricité, le muret, et la cheminée n'existaient pas encore en 1950. Il fût utilisé jusque en 1966, il abritait une camionnette tôlée mise à disposition par la famille VERDANT, propriétaire du moulin de Chatebier dont un fils, Maurice, fut pendant 20 ans pompier à Chenebier. Ensuite ce bâtiment devint exclusivement local de distillation. Fin 1972 et début 1973 la JEEP y sera remise provisoirement.

1973 Le véhicule du CPI est transféré dans l'ancienne remise du corbillard (ancienne Mairie)

La motopompe qui avait cohabité de nombreuses années avec le corbillard va voir arriver la JEEP achetée l'année précédente.

1983 L'Amicale achète un RENAULT SG4 4X4 et l'équipe en fourgon tonne pompe léger.

La tonne de 2500 litres et la pompe de 60 m³ heure embarquées à demeure sur le fourgon permettent en association avec un dévidoir tournant équipé d'une petite lance d'être opérationnel rapidement.



1985 La municipalité inaugure un nouveau local pour le CPI et ses services techniques.

1992 L'Amicale achète un Trafic RENAULT et l'équipe en véhicule tous usages.

La désignation de ce véhicule parle d'elle même, il s'agit en effet d'un ensemble équipé d'une cuve de 200 litres d'un groupe haute pression et du petit matériel.

Toutes ces étapes et bien d'autres détails vous seront présentées au cours de l'année et de l'an 2000.

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui voudront bien contribuer au succès de ces divertissements.

Nous présentons à tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Nous remercions également toutes les familles du village pour le bon accueil qu'elles ont réservé aux sapeurs pompiers lors de la vente des calendriers 1999.

Le président de l'Amicale.

QUELQUES NOTIONS FORESTIERES

- « - Les forestiers coupent tout ,il ne restera rien pour les générations futures...
- Pourquoi plante-t-on toujours des sapins ?
- La forêt pousse toute seule, il n'y a pas besoin d'intervention humaine ... »
De nombreuses questions sont souvent formulées au sujet de la gestion forestière....

Sans chercher à répondre aujourd'hui à chacune d'elles, voici exposée de façon récréative la méthode de culture pratiquée à Chenebier.

QUELS OBJECTIFS ASSIGNER A LA FORET ?

- production de bois d'œuvre , d'industrie et de chauffage
- cadre paysager
- espace de récréation et de détente
- protection des sols et des sources
- réservoir de biodiversité.....

Dans notre région de collines, les arbres sont de haute qualité technologique. Nous privilégions donc naturellement la fonction de production de bois (sans négliger les autres !...)

PRINCIPE DE BASE

Obtenir le maximum de bois de haute qualité au moindre coût pour le propriétaire, et le plus régulièrement possible dans le temps .

QUELQUES POINTS PREALABLES

Il faut connaître :

- Le « tempérament » des arbres :
Certains acceptent l'ombre dans leur jeunesse ; d'autres exigent la pleine lumière.
Les uns acceptent les sols calcaires, les autres ne le supportent pas...
- La durée au terme de laquelle la forêt doit être renouvelée, car la dimension des arbres est suffisante :
 - 90 à 120 ans pour le hêtre et le sapin
 - 150 à 250 ans pour le chêne
- La manière de rajeunir la forêt
 - Si les bois sont bien adaptés au terrain et fructifient facilement : renouvellement par voie « naturelle »
 - Sinon, plantation.

TECHNIQUE DE LA REGENERATION « NATURELLE » : L'EXEMPLE D'UNE FAINE¹ BIEN CHANCEUSE

« Mes parents , de majestueux gros hêtres de 65 cm de diamètre et 30 m de hauteur ont atteint l'âge de 100 ans. Leur tronc, lisse et cylindrique, renferme un bois blanc et clair , de grande valeur, qu'il ne faut pas laisser s'abîmer. C'est le moment qu'ont choisi les forestiers pour les remplacer par une jeune forêt dont je ferai partie.

PREMIERE ETAPE : L'ENSEMENCEMENT

Sur les millions de graines produites et lâchées par les grands hêtres sur un hectare, beaucoup seront perdues : mangées par les oiseaux, les rongeurs ou les insectes, tombées dans des lieux trop secs... Seules quelques dizaines de milliers parviendront à germer, bien que les forestiers nous aient préparé le terrain : Ils ont coupés tous les plus petits arbres et nettoyé le sol. Parfois même ils l'ont labouré superficiellement.

Pendant quelques années, avec mes congénères, nous gagnons quelques centimètres de hauteur, bien au frais sous le feuillage de nos pères. Mais ces derniers, avec leurs longues racines consomment d'énormes quantités d'eau. Les hommes doivent de nouveau intervenir pour nous aider.

LA COUPE SECONDAIRE

J'ai maintenant 4 ans. Les « gardes » sont revenus désigner des arbres à couper pour nous donner plus de lumière et nous permettre de puiser plus d'eau. Le grand hêtre qui m'a porté quand j'étais encore faine fait partie de cette exploitation, car nous sommes de très nombreux semis à ses pieds ; Son voisin, sous lequel peu de jeunes plants ont levé, restera sur pied encore quelques années.

Un arbre sur deux (ou un sur trois) a été enlevé par les bûcherons et débardeurs au cours de cette opération.

L'EDUCATION

Le surplus de lumière et d'eau m'a été favorable : je poursuis mon développement et j'essaie d'envoyer mes feuilles capter les rayons du soleil. Mais je me sens un peu à l'étroit : Mes congénères sont aussi avides de lumière que moi, et nous ne sommes pas seuls sur la place ! Ronces, fougères, et genêts ne s'en laissent pas compter et ont étouffés plus d'un de mes frères. Les ouvriers-sylviculteurs viennent heureusement éliminer cette concurrence indésirable.

LA COUPE DEFINITIVE

Déjà huit printemps (ou peut-être dix ?) que de tendres feuilles viennent égayer mes branches. Mes camarades et moi couvrons presque tout le sol de la forêt. Les derniers grands arbres ont rempli leur rôle et n'ont donc plus d'utilité : Ils doivent à leur tour être coupés pour nous laisser le champ libre.

¹ FAINE : graine du hêtre

Nous mesurons alors plus d'un mètre de haut et abritons dans nos branches enchevêtrées un monde considérable : chevreuils, sangliers, petits oiseaux et rongeurs, ainsi qu'une multitude d'insectes.

Nous recevons encore périodiquement la visite des ouvriers forestiers. Ils parviennent jusqu'à nous grâce à de larges sentiers parallèles qu'ils appellent « cloisonnements ».

Ils viennent nous aider à dépasser la végétation concurrente ; Ils éliminent aussi les mauvais élèves de notre espèce : ceux qui sont trop gourmands et développent de grosses branches, les brins tordus qui frottent leur voisin... Parfois ils donnent leur chance à un chêne ou à un merisier.

LA JEUNESSE

Au cours des années suivantes, nous avons moins fréquemment la visite des hommes. Un passage vers mes 15 ans, un autre vers 20 ans, puis vers 25 ans ; je crois bien qu'ils m'ont remarqué et aiment mon allure élancée, mes branches fines et mon branchage bien équilibré, car à chacun de leur passage, ils coupent quelques uns de mes congénères pour me donner plus de place et de lumière. Mes anciens camarades sont tronçonnés en morceaux d'un mètre et empilés. Un tracteur vient bientôt les chercher.

LE TEMPS DES ECLAIRCIES

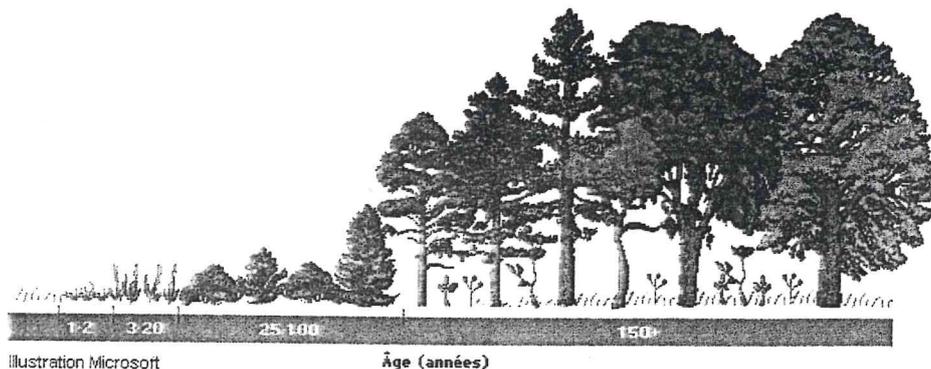
Ce traitement se poursuit jusque vers 45 ans. Je commence à être à l'aise : mes premiers voisins sont à plus des 5 m de moi. Et j'atteins maintenant une taille respectable : près de 25 mètres !

L'équipe des forestiers vient dorénavant tous les 10 ans, pour désigner aux bûcherons les arbres à exploiter et permettre aux plus beaux d'entre nous de s'épanouir pleinement .

C'est ainsi que, sur les quelques dizaines de milliers de semis nés sur le même hectare, nous nous retrouvons seulement une centaine de grands arbres à l'âge de 100 ans ... Tous aussi majestueux que moi !!!

Voilà ! Ma vie forestière est bientôt terminée... Un nouveau cycle va pouvoir commencer...

Une autre vie m'appelle à présent, plus près des hommes : On me transformera en table, en chaises ou en une jolie armoire...



CALENDRIER DES FETES

Date	Manifestation	Organisateur
09 janvier	Voeux du Maire	Municipalité
24 janvier	Galette des Rois	Chenebier ~ Animation
13 février	Repas dansant	ACCA (Assoc. Chasse)
06 mars	Loto	Les Amis de l'Ecole
21 mars	Repas dansant	Club de l'Age d'Or
27 mars	Repas dansant	Judo~Club ~ Section CH
17 avril	Repas dansant	ESHL (Football~Club)
02 mai	Fête de la Fleur	Comité des Fêtes
08 mai	Soirée culturelle	Chenebier ~ Animation
21 mai	Concert	ACHOR
20 juin	Kermesse	Amis de l'Ecole
04 juillet	Vente Paroissiale	Association Culturelle
10 et 11 juillet	Stade ~ Tournoi	ESHL (Football ~ Club)
31 juillet	Repas dansant	Sapeurs ~ Pompiers
30 octobre	Soirée Cancoillote	Sapeurs ~ Pompiers
11 novembre	Repas dansant	Anciens Combattants
04 décembre	Téléthon	AFM ~ Municipalité
12 décembre	Repas des Anciens	CCAS
31 décembre	Réveillon	Comité des Fêtes

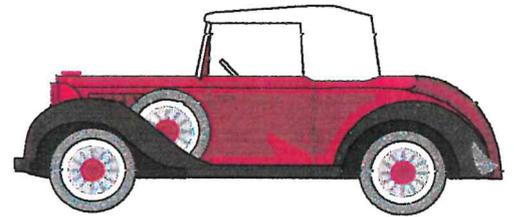
GARAGE ALBERSAMMER

2 GRANDE RUE

70 400 CHENEBIER

☎ 03 84 23 94 16

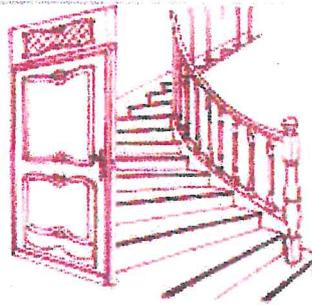
*Mécanique et carrosserie
toutes marques.*



Menuiserie CLAUDE BRESSIN

*Fabrication artisanale
personnalisée et sur mesures*

*Fenêtres bois - PVC - Portes - Volets
Escaliers - Parquets*



Artisan menuisier de père en fils depuis 1946

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER - Tél. 84 27 30 23 - Fax 84 23 95 75

Auberge La Bertinière

Friture de Carpe



70400 CHENEBIER

Tél. 03 84 23 93 29

- Plantes fleuries
- Plantes à massif
- Plantes vertes
- Géraniums
- Plantes extérieures

Ets POTIEZ F.

Horticulteur gros et détail

70400 CHENEBIER

Tél. 84 27 30 43



ENTREPRISE ELIAS

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

CHENEBIER : Bureau

Tél. 03 84 27 30 03

HÉRICOURT : Atelier

Tél. 03 84 46 40 81

Fax 03 84 23 95 00



Spécialiste en Rénovation

Pose de fenêtres de toit

Auvents-Lucarnes

Aménagements combles

Démoussage de toiture

Travail rapide et soigné

Devis gratuit

RESTAURANT

Mr et Mme Xavier THERY

Les ARCADES

5, rue du
G^{al} Roussel
BELFORT

Tel : 03 84 57 09 40

VIEILLE VILLE

Spécialités :

Tartiflette,

Fondue sur réservation :

**Savoyarde et
Bourguignonne.**

Brazéade :

Bœuf et Veau



MOULINS DE FRAHIER-CHATEBIER

70400 FRAHIER

Tél. 84.27.33.28 - Fax 84.23.90.81

Association pour la Promotion Régionale de l'Éducation, de la Culture et des techniques

Mets à disposition des familles un service de prêt de livres scolaires pour les élèves de toutes les classes des lycées régionaux.

Et propose pour les élèves du primaire, du collège, du lycée un accompagnement scolaire par un service de prêt de CDROOM éducatifs et interactifs sur internet

Siège social : 19 rue de la nouvelle à Chenebier TEL / FAX : 03.84.23.95.36



2041. - CHENEBIER. - Haut du Village



Édition Lods, Chenebier